



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 février 2026

Rapport d'orientation budgétaire : le Syctom prépare l'avenir dans un contexte opérationnel et financier exigeant

Avec son Rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026 présenté en comité syndical le vendredi 6 février, le Syctom aborde une étape décisive de son action après quarante années au service des territoires. Alors que les défis opérationnels se multiplient et que la pression budgétaire s'intensifie, le syndicat confirme la nécessité de faire évoluer durablement son modèle de traitement pour les décennies à venir.

2025 : une année marquée par des épreuves majeures

L'année 2025 a mis à l'épreuve la capacité d'adaptation du Syctom avec deux événements majeurs :

- **L'incendie du centre de tri de Paris 17**, qui a mobilisé l'ensemble des équipes afin d'assurer la continuité du service dans des conditions dégradées.
- Le décalage de la mise en service de L'Interval à Ivry-sur-Seine après le démarrage des essais à chauds durant l'été 2025, nécessaire pour une mise en service industrielle dans des conditions de sécurité optimales.

Pour rappel, cette nouvelle unité de valorisation énergétique, appelée à jouer un rôle central au sein du dispositif industriel, aura une capacité de traitement moitié moindre que l'ancienne usine, conformément aux orientations nationales et européennes visant la **réduction des déchets**. Cette évolution, conforme aux objectifs de développement durable, nécessite dès maintenant une réorganisation durable du fonctionnement du syndicat et oblige à gérer simultanément :

- La transition des flux,
- La montée en puissance du tri des biodéchets,
- Les actions de prévention,
- Et les surcoûts liés au recours à des exutoires complémentaires.

À ces contraintes s'ajoutent un contexte d'exploitation complexe, marqué par la multiplication des arrêts fortuits de fonctionnement de nos installations dus très majoritairement à la présence de bouteilles de protoxyde d'azote dans les déchets.

Une stratégie poursuivie malgré un contexte tendu

Malgré ces défis, le Syctom a maintenu en 2025 la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique, articulée autour de trois priorités :

- **Renforcer la maîtrise publique et la performance industrielle**, notamment avec les premières SemOp ;
- **Structurer une politique patrimoniale ambitieuse** pour améliorer la disponibilité des sites;
- **Poursuivre et amplifier la prévention et la réduction des déchets résiduels.**

Ces efforts, associés à une recherche rigoureuse de marges de manœuvre, ont permis d'atténuer une partie des tensions identifiées dans les perspectives précédentes.

Une redevance stable en 2026

Fidèle à l'engagement pris, le Syctom n'augmentera pas la redevance des collectivités adhérentes en 2026, et ce malgré un contexte économique difficile et des besoins d'investissement toujours importants.

Préparer le prochain mandat

Le Rapport d'orientation budgétaire ouvre enfin les perspectives du prochain mandat. Les futurs élus seront amenés à définir :

- La trajectoire tarifaire,
- Les modalités d'ajustement,
- Et l'architecture même de la tarification.

Il est toutefois proposé d'augmenter de 5 % par an, à partir de 2027, le budget consacré aux actions de prévention et de sensibilisation, compte tenu des enjeux d'amélioration du geste de tri, de réduction des déchets résiduels et de l'efficacité avérée de ces politiques publiques.

Autant de décisions structurantes pour préserver durablement la solidité financière et industrielle du Syctom, et garantir aux territoires comme aux habitants un **service public de traitement des déchets performant et responsable.**

A propos du Syctom

Depuis 40 ans, le Syctom assure le service public du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 81 communes en Île-de-France, réparties dans 11 territoires adhérents. Au service de près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom traite chaque année 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers et les valorise sous forme de matières et d'énergie. Pour cela, il dispose de 9 unités de traitement (3 centres de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transfert) et de déchèteries.

Contacts presse :

Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 - mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr